



**K.A.S** Kerfeunteun Animations Sportives

**TOUR DU FINISTÈRE**  
**Samedi 14 avril**



**2012**

**27<sup>e</sup> édition**

**Coupe de France PMU**

Connectez-vous !  
[www.tourdufinistere.fr](http://www.tourdufinistere.fr)



Siège social : 8 D, avenue de la France Libre - 29000 QUIMPER  
 Tél. 00 33 (0)2 98 95 19 27      Mobile 00 33 (0)6 08 55 16 56  
 Fax 00 33 (0)2 98 95 29 59      Email : jpwtdf@orange.fr





**TOUR DU FINISTERE**  
**Coupe de France PMU**  
**Samedi 14 avril 2012**

**Organisateur :**

**Kerfeunteun Animations Sportives « K.A.S. »**  
**8 D avenue de la France Libre 29000 Quimper**  
**Tel : 00.33.(0).2.98.95.19.27      Mobile : 00.33.(0).6.08.55.16.56**  
**Fax : 00.33.(0).2.98.95.29.59      E. Mail : [jpwtdf@orange.fr](mailto:jpwtdf@orange.fr)**  
**Site officiel internet : [www.tourdufinistere.fr](http://www.tourdufinistere.fr)**

**Comité d'organisation**

<b>Fonctions</b>	<b>Nom - Prénom</b>
Directeur de l'organisation	Jean-Paul Waterloos
Directeur adjoint de l'organisation Logistique structures arrivées-barrières	Raymond Ferrant
Secrétaire Déléguée permanence	Edith Debelhoir
Trésorier Gestion affiches-Programmes	Bernard Le Calvez
Délégué partenaires	Patrice Poirier
Logistique site arrivée	Jean Diraison Michel Le Yeuch
Logistique visuels extérieurs	Fred Le Corre
Gestion des banderoles	Jean-Louis Biger
Caravane course et publicitaire	Gilles Rivoal Serge Le Saint
Restauration	Luc Guilloux Philippe Luyer
Logistique site départ Sécurité sites départ et arrivée	Jean Balanec
Chargée accompagnement des invités	Christelle Quéré
Sono Vidéo	Roger Chalony
PAO – Reprographie – Site internet	René Salaun
Relations Publiques	Marc Fayet



## Assistance comité

Fonctions	Nom – Prénom
Conseiller relations partenaires	Jacques Houée – Patrick Fornès Jean-Louis Lozachmeur
Photographe	Christian Poupon
Caméraman	Pascal Ouadec
Assistant sécurité	Jean-René Le Bras

## Composition du collège des commissaires

Fonctions	Nom – Prénom
Président du Jury	Bilbao Zabala F Xabier
Commissaire 1	Didier Simon
Commissaire 2	Michel Rivière
Juge à l'arrivée	Damien Quillivic
Commissaire moto 1	Eric Puren
Commissaire moto 2	Patrice Teffaine
Agent de contrôle du dopage	

## Information course

Fonctions	Nom – Prénom
Speaker 1	Daniel Mangeas
Speaker 2	Michel Bourhis
Liaison radio-tour – dépannage neutre	Arc en ciel assistance (Carlin-Vivien)
Info caravane	Guy Le Gars
Info liaison podium	France Bleu Breiz Izel
Ardoisier	Jean-Louis Conan
Classements intermédiaires « sprints »	Micheline-Le Moigne
Moto info	Arc en ciel assistance (Carlin-Vivien)

## Assistance course

Fonctions	Nom – Prénom
Médecin	
Ambulance	Alizé ambulances
Secours circuit arrivée Quimper	Hôpital de Cornouaille – SMUR
Car podium	Crédit Agricole-Portix-Trégor sono
Moto dépannage neutre	Arc en ciel assistance (Carlin-Vivien)
Régulation course	Joseph Lappartient
Photo - Finish	Matsport
Motos (sécurité-Commissaires-Presses)	Tro Bro Moto Evenement
Véhicules officiels	G.Nédélec-Peugeot Quimper
Sonorisation	Daniel Bourhis

Avec le concours des :

Services du peloton motorisé du Finistère et services de police municipale

Signaleurs bénévoles

# RÈGLEMENT PARTICULIER

## Article 1 : Organisation

Le Tour du Finistère est organisé par le comité d'organisation Kerfeunteun Animations Sportives « K.A.S. » 8 D avenue de la France Libre 29000 Quimper sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) . L'épreuve se dispute le samedi 14 avril 2012.

## Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Hommes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour.

L'épreuve est classée en classe 1.1. Conformément au règlement UCI, elle attribue les points suivants pour le classement UCI calendrier continental :

<b>Place</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>
<b>Points</b>	<b>80</b>	<b>56</b>	<b>32</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>3</b>

## Article 3 : Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

UCI Pro Teams (maxi 50%) - Continentales Professionnelles UCI - Continentales UCI - Nationales

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipes est de minimum 5 et de maximum 8 coureurs.

## Article 4 : Permanence

### **Permanence veille du départ à Quimper : Vendredi 13 avril 2012 de 16H00 à 17H45**

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence :

Hôtel Ibis Quimper Nord  
Rue Gustave Eiffel Quartier de l'Hippodrome 29000 Quimper  
Tel : 02.98.90.53.80 Fax : 02.98.52.18.41  
Sortie Quimper Nord sur la voie express N 165

### **Réunion des Directeurs Sportifs**

La réunion des Directeurs Sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 18H00 le vendredi 13 avril 2012 et aura lieu à l'Hôtel Ibis Quimper Nord.

### **Permanence de départ à Crozon : Samedi 14 avril 2012 de 09H00 à 12H00**

Paiement des indemnités de déplacement aux Directeurs Sportifs et Commissaires.

Magasin Armor Lux  
Rue Croas An Doffen  
29160 Crozon  
Tel : 06.45.27.79.97

### **Permanence d'arrivée à Quimper : Samedi 14 avril 2012 de 14H30 à 18H30**

Le Pavillon  
Parc de Penvillers rue de Stang Bihan 29000 Quimper  
Tel : 06.45.27.79.97

## **Article 5 : Coupe de France PMU**

L'épreuve attribue des points pour la Coupe de France PMU 2012 qui comporte un classement individuel, un classement par équipes pour les groupes français et un classement individuel des jeunes (25 ans et moins dans l'année).

## **Article 6 : Radio Tour**

Les informations course sont émises sur la fréquence **157 575 MHz**.

## **Article 7 : Ravitaillement**

Une zone de ravitaillement est matérialisée sur 3,7 kilomètres à partir du kilomètre 94,3 après la traversée de Loqueffret.

## **Article 8 : Assistance technique neutre**

Le service d'assistance technique neutre est assuré par « Arc en Ciel », et l'organisation. Le service est assuré au moyen de 3 véhicules de dépannage et une moto.

## **Article 9 : Service médical :**

Conformément aux articles 1.2.066, 1.2.067 et 1.2.068 du règlement UCI, l'épreuve dispose d'un service médical assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. En revanche, et comme prévu aux articles 1.1.006 et 1.1.022, les coureurs et accompagnateurs d'un groupe sportif doivent être assurés pour tous les frais médicaux (également le rapatriement) qui pourraient leur être dispensés en dehors de la course.

### **Liste des hôpitaux**

**Centre hospitalier de Cornouaille**, 14 bis avenue Yves Thépot 29000 Quimper  
Tel : 02.98.52.60.60

**Centre hospitalier universitaire**, 2 avenue Foch 29200 Brest  
Tel : 02.98.22.33.33

**Centre hospitalier des pays de Morlaix**, 15 rue Kersaint Gilly 29600 Morlaix  
Cedex  
Tel : 02.98.62.61.60

## **Article 10 : Déviation**

Une déviation obligatoire est mise en place pour les véhicules y compris les motos à 50 mètres avant la ligne d'arrivée, à gauche vers le parking du Pavillon, permettant de rejoindre directement en suivant le fléchage le parcours derrière la ligne d'arrivée.

Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules de la Direction de l'organisation, ses Commissaires, du Médecin officiel, et du Directeur Sportif du vainqueur s'il arrive détaché avec au moins une minute d'avance (article 2.3.006 du règlement UCI).

## Article 11 : Opérations de départ à Crozon (Magasin Armor Lux)

### 09H30 Equipement véhicules suiveurs

Distribution des macarons, plaques officielles (motos et voitures)

Montage des radios.

Tout véhicule non muni de plaque officielle sera interdit dans la caravane course.

### 10H15 Réunion d'information motards et chauffeurs échelon course.

A la permanence (Magasin Armor Lux)

Seules les motos, ainsi que les véhicules « Direction de l'organisation et de la course », « Juge à l'arrivée », sont autorisés à doubler les coureurs

Les voitures des Directeurs Sportifs ne pourront le faire qu'après accord du Directeur de course (ravitaillement – dépannage)

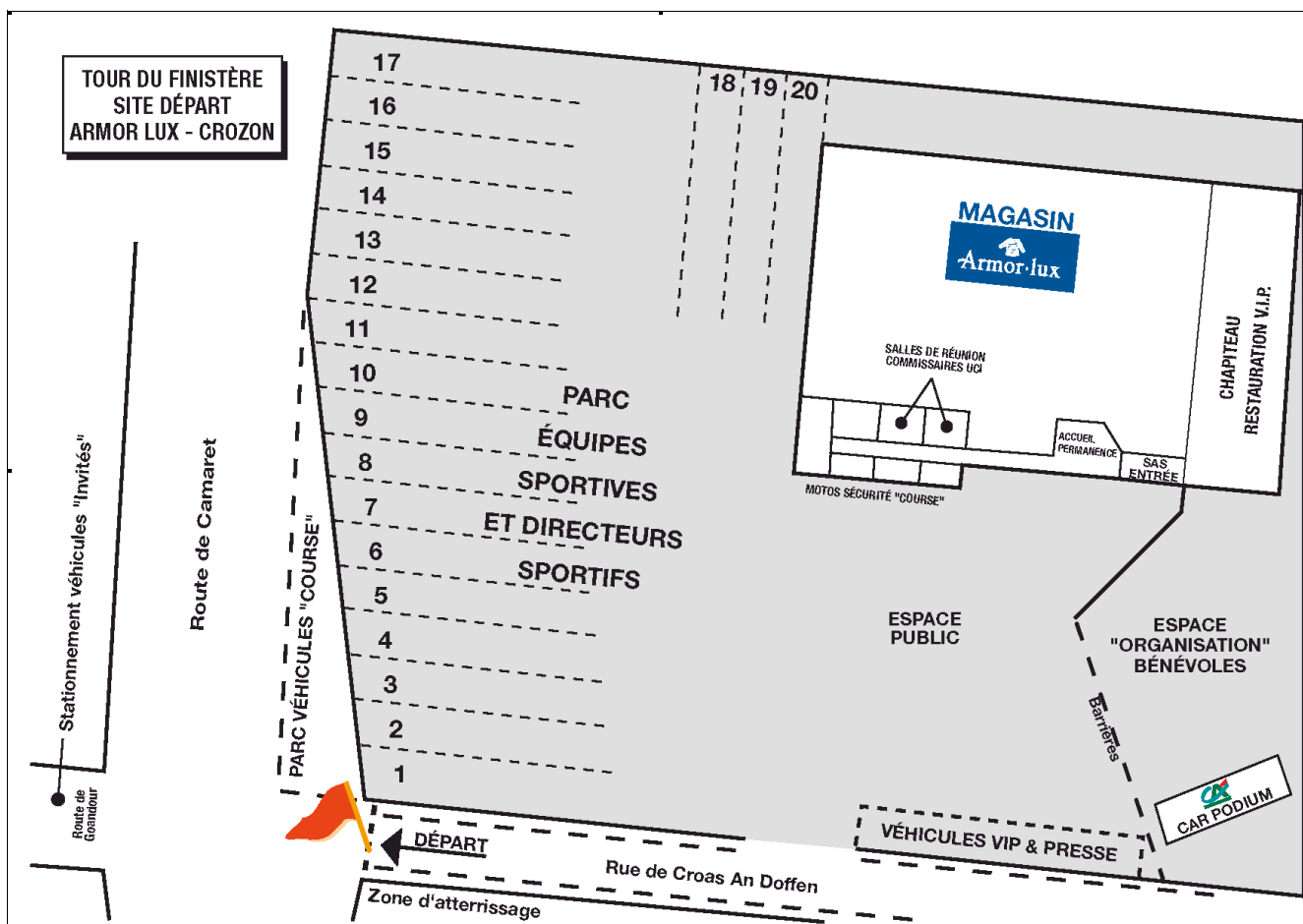
**10H30** : Signature de la feuille d'émargement et présentation des équipes au public sur le podium parking (Magasin Armor Lux) suivi d'une deuxième présentation des équipes par Daniel Mangeas pour les invités VIP dans un espace réservé sous chapiteaux à proximité.

**11H30** Mise en place des véhicules officiels et directeurs sportifs

**11H35** : Appel des concurrents

**11H40** : Départ fictif

**12H00** : Départ officiel lancé du Tour du Finistère



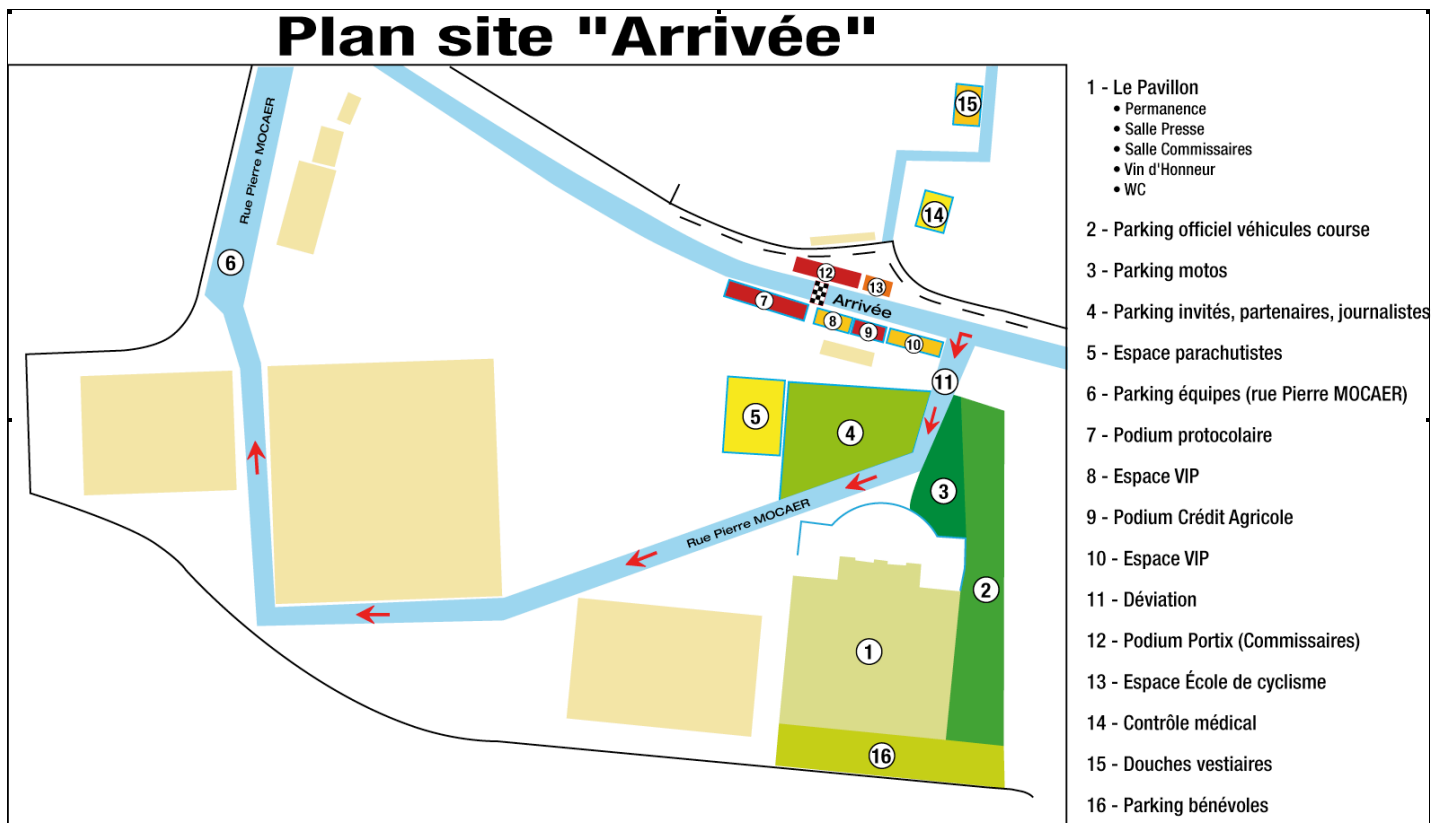
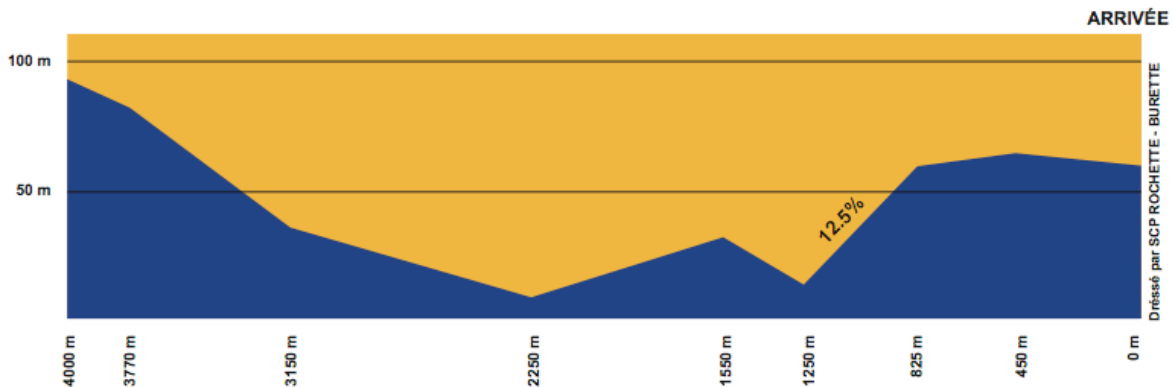


## Article 12 : Modalités et opérations d'arrivée à Quimper

### Arrivée

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 8,7 Km à effectuer 4 fois, l'entraide autorisée entre coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve. Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons les commissaires peuvent décider une neutralisation à l'entrée du circuit.

### Profil des 4 derniers kilomètres





### **Permanence d'arrivée**

Le Pavillon (accueil à l'entrée)  
Parc de Penvillers  
rue de Stang Bihan  
29000 Quimper  
Tel : 06.45.27.79.97  
Secrétariat arrivée – Diffusion des résultats – Paiement des primes

### **Contrôle médical**

Bureau Service des Sports Division Technique (en face de la déviation)  
32 rue de Stang Bihan  
Tel : 02.98.64.37.81 Fax : 02.98.64.25.33

### **Vestiaires – douches – WC**

Tribune, terrain de football de Kerfeunteun, 200 M avant la ligne d'arrivée.  
Tribune, terrain de football de Penvillers, face à la ligne d'arrivée, avec accès possible par terrain de football de Kerfeunteun

### **WC**

Sous le Pavillon (entrée principale)

### **Salle de classement pour les commissaires**

Sous le Pavillon, avec informatique à proximité

### **Salle de Presse**

Sous le Pavillon

## **Article 13 : Prix**

### **Classement général individuel de l'épreuve : Grille 14 477 Euros**

1	<b>5785</b>	6	<b>433</b>	11	<b>147</b>	16	<b>147</b>
2	<b>2895</b>	7	<b>433</b>	12	<b>147</b>	17	<b>147</b>
3	<b>1445</b>	8	<b>287</b>	13	<b>147</b>	18	<b>147</b>
4	<b>715</b>	9	<b>287</b>	14	<b>147</b>	19	<b>147</b>
5	<b>580</b>	10	<b>147</b>	15	<b>147</b>	20	<b>147</b>

### **Sprints Intermédiaires « Trophée Crédit Agricole »**

Un classement des sprints intermédiaires est organisé sur 6 sprints en cours d'épreuve. Les 3 premiers de chaque sprint marqueront 5, 3 et 1 points. Un classement général avec dotation sera établi à l'issue de l'épreuve. Participeront à ce classement les coureurs classés à l'arrivée. En cas d'égalité, le nombre de premières places sera déterminant puis le nombre de deuxièmes places et enfin le nombre de troisièmes places. En cas de nouvelle égalité, le dernier sprint « Trophée Crédit Agricole » sera prépondérant.

Un trophée sera attribué au vainqueur.

### **Meilleur Jeune – Trophée Le Télégramme**

Un trophée sera attribué au meilleur jeune

né en 1989 ou après (23 ans dans l'année).

### **Premier coureur Breton – Trophée du Conseil Général**

Un trophée sera attribué au premier coureur Breton né ou licencié en Bretagne.

### **Le plus combatif – Trophée Gopex - Germicopa**

Un trophée sera attribué au lauréat du prix de la combativité, qui récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif. Ce prix est décerné par un jury présidé par le Directeur de l'organisation.

### **La Performance – Trophée Conseil Régional**

Un trophée sera attribué à l'équipe ayant le plus grand nombre de coureurs classés à l'arrivée sans tenir compte des places ni du nombre de coureurs au départ. Le coureur le plus ancien en age départagera les ex-aequo.

## **Article 14 : Délais d'arrivée**

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

## **Article 15 : Antidopage**

Les règlements antidopage de l'UCI et de la FFC s'appliquent intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux du « Bureau Service des Sports Division Technique, 32 rue de Stang Bihan » à proximité de la ligne d'arrivée (en face de la déviation).

## **Article 16 : Protocole**

Conformément aux articles 1.2.112 et 1.2.113 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition :

- les trois premiers de l'épreuve
- les vainqueurs des classements annexes suivants : « Trophée Crédit Agricole », « meilleur jeune », « premier coureur Breton », « le plus combatif », « la Performance (un coureur ou le Directeur Sportif représentant l'équipe) ».
- le leader de la Coupe de France ou en cas d'absence son Directeur Sportif, et le meilleur Jeune de la Coupe de France.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

En cas d'absence sur le podium des coureurs, l'Organisateur se réserve le droit de prendre certaines dispositions comme la non remise des primes.

## **Article 17 : Pénalités**

Les dispositions du présent règlement particulier sont réputées acceptées par les concurrents du seul fait de leur engagement à l'épreuve. Les infractions feront l'objet de pénalités prévues au règlement de l'UCI.

# Planning de l'organisation

## Permanences

### Vendredi 13 avril Hôtel Ibis Nord à Quimper

16H00 à 18H00      Permanence  
18H00                Réunion des Directeurs Sportifs

### Samedi 14 avril      Permanences Départ et Arrivée

09H00 à 12H00      Départ : Crozon (Magasin Armor Lux)  
14H30 à 18H30      Arrivée : Le Pavillon à Quimper

## Opérations de départ du samedi 14 avril à Crozon (Magasin Armor Lux)

09H30    Equipement véhicules suiveurs  
10H15    Réunion d'information des motards et chauffeurs échelon course  
10H40    Signature de la feuille d'émargement et présentation des équipes sur le podium  
11H40    Mise en place des véhicules officiels et directeurs sportifs  
11H45    Appel des concurrents  
11H50    Départ fictif  
12H00    Départ officiel lancé

## Opérations d'arrivée du samedi 14 avril à Quimper -

15H19    Arrivée sur le circuit des coureurs du Tour du Finistère  
16H14    Arrivée et protocole du Tour du Finistère  
17H30    Vin d'honneur







